

L'An deux mille vingt-quatre, le 1^{er} octobre, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 25 septembre 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS : Madame TREMEL Emmanuelle, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur HUBERT Xavier ? Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur ROYOUS Claude, Monsieur NORBLIN Raphael, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Madame MARTIN Rosine, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur ROUSSEL Emmanuel.

ORDRE DU JOUR

Délibérations prises dans le cadre des cas limitativement énumérés délégués au Bureau

Décision 1 : ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE

Commission d'indemnisation des commerçants du centre-ville d'Evreux : Indemnités proposées pour le 2nd trimestre de travaux

Décision 2 : EQUILIBRE TERRITORIAL DE L'HABITAT

OPAH de Territoire - OPAH de Renouvellement Urbain - Attribution des aides

Délibérations prises dans le cadre de l'urgence des décisions à prendre

Décision 3 : VOIRIE

OA 111 – COURDEMANCHE demande de subvention

Décision 4 : PETITE ENFANCE

Action de mécénat : Projet musical « éveil musical et relaxation »

Décision 5 : MOBILITÉS

Modification de la demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de rampe d'accès à la voie verte rue Jean Bouin

Le Bureau, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, **DECIDE** :

Décision 1 :

☞ **l'octroi** des indemnisations ci-après sollicitées et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les protocoles afférents et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre.

Décision 2 :

☞ **l'octroi** d'une subvention de 1 000,00 €, à Monsieur Michael BUNEL (Evreux), propriétaire occupant, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH-RU

☞ **l'octroi** d'une subvention de 238,00 €, à Madame Annie LEPERE (Saint-Sébastien-de-Morsent), propriétaire occupante, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 367,00 €, à Madame Aurore CHATIN (Evreux), propriétaire occupante, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 559,00 €, à Monsieur Robert BETREMIEUX (Croth), propriétaire occupant, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 630,00 €, à Monsieur André TOUTAIN (Le Boulay-Morin), propriétaire occupant, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 647,00 €, à Monsieur Mickael TRAVERT (Evreux), propriétaire occupant, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 1 045,00 €, à Monsieur Norbert RAULIN (Les-Baux-Sainte-Croix), propriétaire occupant, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 1 060,00 €, à Monsieur Patrick LEMARIE (Saint-André-de-l'Eure), propriétaire occupant, pour des travaux d'adaptation du logement et/ou de maintien à domicile, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 1 000,00 €, à Messieurs Mathis et Nolan DEBLEDS MATECAT (Evreux), propriétaires bailleurs, pour des travaux de rénovation énergétique et de moyenne dégradation, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 3 000,00 €, à Monsieur Jean-Claude LARNICOL (Bois-le-Roi), propriétaire occupant, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 3 000,00 €, à Madame Laurence LONGSENS (Angerville-la-Campagne), propriétaire occupante, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 3 000,00 €, à Monsieur Antoine BALLANDONNE (Caugé), propriétaire occupant, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **l'octroi** d'une subvention de 5 000,00 €, à Madame Minatou GRAIBIS (Les-Baux-Sainte-Croix), propriétaire occupante, pour des travaux de rénovation énergétique, dans le cadre de l'OPAH de territoire

☞ **d'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents afférents au versement des subventions

Décision 3 :

☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à **SOLLICITER** les subventions au titre du Programme National Ponts Travaux et des amendes de police

☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous les documents nécessaires à l'instruction de ces dossiers ainsi que les conventions financières correspondantes et leurs éventuels avenants.

Décision 4 :

☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à soumettre le projet au Crédit Agricole de Nonancourt (27) et à percevoir la recette à 100% de la dépense (prévue au BP 2025)

☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à signer la Convention de financement

Décision 5 :

☞ **d'approuver** le plan de financement prévisionnel, incluant la subvention accordée par la DREAL d'un montant de 153 650 €.

☞ **de conditionner** le lancement des travaux à l'issue de l'appel d'offres et à la réception d'offres financières en adéquation avec les prévisions budgétaires. En cas de dépassement trop important, Evreux Portes de Normandie se réserve le droit de ne pas engager l'opération.

☞ **d'autoriser** le Président ou son représentant à signer les conventions financières et tout document afférent au projet, y compris les éventuels avenants.